

# Le droit criminel

## La tâche d'évaluation en droit

La tâche d'évaluation portait essentiellement sur l'étude d'un cas de droit criminel. À partir de documents divers, juridiques et autres, les élèves devaient traiter des questions se rapportant aux faits, à l'enquête, aux droits de l'accusé devant la loi et aux diverses procédures judiciaires relatives à la poursuite et à l'instruction criminelles. Il s'agissait de dégager de ces textes de l'information factuelle ou juridique pertinente et d'en faire une interprétation éclairée en faisant appel à sa connaissance des divers aspects de droit criminel et des concepts connexes enseignés dans ce cours, en particulier les concepts se rapportant à l'admissibilité de la preuve et au droit d'appel. En fin de parcours, les élèves devaient donner leur opinion sur le rendement rendu par la Cour suprême, en s'appuyant sur les textes de loi pertinents et leur connaissance du cas.

La tâche, qui comportait cinq activités, a été précédée d'une mise en situation collective. Elle ciblait les attentes et les contenus d'apprentissage du cours préuniversitaire/précollégial Comprendre le droit canadien (CLU3M) qui sont énumérés ci-dessous.

## Attentes et contenus d'apprentissage ciblés

### Attentes

L'élève doit pouvoir :

- expliquer le processus qui sous-tend l'élaboration des lois, leur interprétation, leur contestation et leur mode d'application.

- définir les droits et libertés enchâssés dans le droit canadien et expliquer comment, au Canada et en Ontario, ces droits peuvent être interprétés, appliqués et dans certains cas limités.
- définir l'acte criminel et l'infraction criminelle au Canada.
- identifier les organes judiciaires intervenant dans une affaire criminelle et décrire les procédures suivies pour soutenir une telle action en justice.
- expliquer l'organisation judiciaire et le rôle des tribunaux en matière de droit criminel au Canada.
- évaluer les principes relatifs à la prise de sentence et expliquer les solutions de rechange en matière d'imposition de peines, y compris des méthodes de contrôle du comportement.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'influence des individus et des groupes de pression dans l'élaboration ou l'amendement de la loi et expliquer pourquoi de tels changements sont nécessaires.
- expliquer le rôle du pouvoir judiciaire, particulièrement celui de la Cour suprême du Canada, dans l'interprétation des dispositions de la Charte et le rôle du gouvernement dans la défense et l'exercice de ces droits.
- expliquer les éléments de l'infraction criminelle dans la loi canadienne.

- expliquer différents types de délits inscrits dans le Code criminel et les lois fédérales afférentes et définir leurs caractéristiques.
- décrire le système judiciaire au criminel, y compris le droit d'appel.
- expliquer divers éléments clés de la poursuite criminelle tels que la sélection du jury, la collecte et l'admissibilité des preuves et le fardeau de la preuve.
- identifier les différents moyens de défense.
- décrire les principes de la prise de sentence.
- décrire la gamme des peines dont peuvent être passibles les contrevenants ainsi que de nouvelles approches en matière de sentence.

**Grille d'évaluation adaptée**

<b>Compétences et critères</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 4</b>
<b>Connaissance et compréhension</b> L'élève démontre une connaissance et une compréhension : <ul style="list-style-type: none"> <li>– des faits exposés;</li> <li>– de divers aspects de droit criminel et de procédures judiciaires connexes, notamment des concepts relatifs à la poursuite criminelle et à la défense.</li> </ul>	L'élève démontre une connaissance et une compréhension limitées des faits exposés ainsi que de divers aspects de droit criminel et de procédures judiciaires connexes.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension partielles des faits exposés ainsi que de divers aspects de droit criminel et de procédures judiciaires connexes.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension générales des faits exposés ainsi que de divers aspects de droit criminel et de procédures judiciaires connexes.	L'élève démontre une connaissance et une compréhension approfondies des faits exposés ainsi que de divers aspects de droit criminel et de procédures judiciaires connexes.
<b>Réflexion et recherche</b> L'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>– dégage de l'information de la documentation fournie (documents juridiques et autres);</li> <li>– interprète l'information en tenant compte des aspects moraux, légaux et constitutionnels d'un cas de droit.</li> </ul>	L'élève dégage de l'information de la documentation fournie et l'interprète avec peu d'efficacité.	L'élève dégage de l'information de la documentation fournie et l'interprète avec une certaine efficacité.	L'élève dégage de l'information de la documentation fournie et l'interprète avec efficacité.	L'élève dégage de l'information de la documentation fournie et l'interprète avec une grande efficacité.
<b>Communication</b> L'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>– communique de l'information et des idées par écrit;</li> <li>– utilise la terminologie appropriée.</li> </ul>	L'élève communique de l'information et des idées par écrit avec peu de clarté en utilisant rarement la terminologie appropriée.	L'élève communique de l'information et des idées par écrit avec une certaine clarté en utilisant parfois la terminologie appropriée.	L'élève communique de l'information et des idées avec clarté en utilisant généralement la terminologie appropriée.	L'élève communique de l'information et des idées avec une grande clarté en utilisant presque toujours la terminologie appropriée.
<b>Mise en application</b> L'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>– applique des habiletés pour faire l'interprétation de documents de nature juridique;</li> <li>– transfère ses connaissances à un nouveau contexte;</li> <li>– tire des conclusions fondées sur ses connaissances et ses recherches.</li> </ul>	L'élève applique des habiletés d'interprétation, transfère ses connaissances et tire des conclusions avec peu d'efficacité.	L'élève applique des habiletés d'interprétation, transfère ses connaissances et tire des conclusions avec une certaine efficacité.	L'élève applique des habiletés d'interprétation, transfère ses connaissances et tire des conclusions avec efficacité.	L'élève applique des habiletés d'interprétation, transfère ses connaissances et tire des conclusions avec une grande efficacité.

*N. B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.*